La carte scolaire bus

La carte scolaire bus est délivrée par OPTILE (Organisation Professionnelle des Transports d'Ile-de-France)



Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé âgés de moins de 21 ans au 1er septembre de l'année de souscription, dont le trajet domicile/établissement scolaire est supérieur à 3 km (itinéraire piéton sur google maps).

Conditions de validité

Un aller-retour par jour pour un trajet domicile/établissement scolaire pendant la période scolaire, sur les lignes de l'entreprise Optile concernées (sans correspondance). Carte annuelle valable pour l'année scolaire en cours.

Conditions de délivrance

Pour les Aubergenvillois scolarisés au collège Arthur Rimbaud ou au lycée Van Gogh uniquement. Les dossiers doivent être tamponnés par l'établissement

scolaire, puis envoyé au transporteur par courrier postal, accompagnés des justificatifs demandés.

Coût 2026/2027

- 226,60€
- Participation ville : 226,60€
- Participation famille : 0 €

L’agence Navigo, située impasse Sainte-Claire Deville à Mantes-la-Jolie, qui accueille ses clients du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sera exceptionnellement ouverte aux horaires élargis suivants 9h00 à 12h00 et 13h00
à 18h30 en semaine :

• Du 29 juin au 3 juillet 2026,
• Du 24 août au 28 août 2026,
• Du 31 août au 4 septembre 2026,
• Et les samedis du 29 août au 5 septembre.

Liens utiles
Plus d'infos sur la carte scolaire
Le Pass Local
La carte Imagine'R et les autres titres de transport